



Que dire après le pape ?

par Stella Harrison

À lire les réseaux sociaux et la presse, beaucoup sont tombés des nues. Si le pape François avait pu jadis donner de lui une image progressiste, celle d'un homme « ouvert » sur la « question » de l'homosexualité, cet été, ses propos annoncent plutôt l'envers d'un réchauffement climatique.

Le 13 septembre 2016, il avait ému la communauté gay et au-delà, quand, de retour des Journées mondiales de la Jeunesse de Rio, il répondait ainsi à une journaliste qui le questionnait sur l'existence d'un lobby gay au sein du Vatican : « Tout le monde parle du lobby gay. Pour l'instant, je n'ai encore trouvé personne avec une carte d'identité sur laquelle serait écrit le mot “gay”. Je pense que lorsqu'une personne se trouve avec une telle personne [*una persona così*, dit le pape, qui ne prononce pas le terme “homosexuel” contrairement à ce qui fut traduit], elle doit distinguer le fait d'être gay et le fait d'appartenir à un lobby. Car tous les lobbys sont mauvais. Ce sont eux qui sont mauvais. Si une personne est gay et cherche le Seigneur avec de la bonne volonté, qui suis-je pour la juger ? » (1)

Et nous, qui étions-nous, psychanalystes orientés par Lacan, pour juger ce propos ? Nous pouvions alors rejoindre le pape sur sa critique de l'identification, de la soumission à un *signifiant-maître*. Nous ne visions pas non plus la conquête du *pour tous*, plutôt l'émergence du plus singulier de la parole de chaque sujet – qu'il soit gay ou pas –, quand elle tend à se diluer dans les revendications du lobby. Aussi aurions-nous pu déclarer que « Les militants [les lobbys] gays et les analystes [étaient] donc voués à être comme chiens et chats », comme l'avait lancé Jacques-Alain Miller au colloque qu'il avait inauguré en 2003 sur le thème « Des gays en analyse ».

Hélas ...

Ce fugace accord avec le Souverain Pontife n'aura eu qu'un temps.

Un récent article paru dans *La Croix* (2) rapporte la réponse du pape François à un journaliste qui lui demandait ce qu'il conseillerait à un père à qui son enfant confie son homosexualité : « Je dirais d'abord à ce papa de prier, de ne pas condamner, de dialoguer, de comprendre, de faire place à son fils ou à sa fille afin qu'il s'exprime ». Ce début évitait la condamnation. Seulement le pape a ajouté : « C'est une chose quand cela se manifeste dès l'enfance, il y a alors beaucoup de choses à faire par la psychiatrie ». Ces propos, ces trois derniers mots en particulier, ont immédiatement suscité de vives polémiques et blessures sur les réseaux sociaux. Ils ont contraint la salle de presse du Saint-Siège à réagir promptement pour les reformuler : la mention de la psychiatrie a disparu dans la transcription officielle diffusée par le Saint-Siège.

La Croix explique que, dans l'après-coup, le pape a souligné une distinction : « C'est autre chose quand cela se manifeste après vingt ans... Je ne dirai jamais que le silence est un remède », a-t-il *martelé*, précise le journal. Et de conclure : « Ignorer son fils ou sa fille qui a des tendances homosexuelles est un défaut de paternité ou de maternité : “Tu es mon fils, tu es ma fille, tel que tu es. Je suis ton père ou ta mère : parlons.” » – sans que ces « bonnes paroles » ne puissent rien apaiser de ce qui avait déjà fait le tour du monde.

Plusieurs associations de défense de personnes LGBT et autres ont dénoncé une assimilation de l'homosexualité à une pathologie. Faudrait-il discuter cette lecture des propos du pape ? N'oublions pas – *La Croix* le rappelle – que dans le catéchisme de l'Église catholique, qui n'a pas changé sur cette question depuis sa publication en 1990, on peut toujours lire que « les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés » (art. 2357) (3) et que « les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté » (art. 2359).

Souvenons-nous – un rappel, d'un autre acabit – que Freud avait, lui aussi, été interrogé sur la question de l'homosexualité, en 1935, par une mère à propos de son fils. Dans sa réponse, il fonde les bases des premiers travaux psychanalytiques sur l'homosexualité. L'homosexualité n'est pas un symptôme, n'est symptôme que le tourment qui peut l'accompagner :

Chère Madame,

Je déduis de votre lettre que votre fils est homosexuel [...] L'homosexualité n'est pas un avantage, mais ce n'est pas non plus un sujet de honte, ce n'est ni un vice, ni un avilissement et on ne peut pas non plus la classer parmi les maladies, nous la considérons plutôt comme une variante de la fonction sexuelle, provoquée par un arrêt du développement sexuel [...]. C'est une grande injustice de persécuter l'homosexualité comme un crime et c'est également une grande cruauté [...]. Quand vous me demandez si je peux l'aider, je suppose que vous voulez savoir si je peux faire disparaître son homosexualité et le rendre hétérosexuel. La réponse est que, en règle générale, nous ne pouvons promettre d'y parvenir. Dans un certain nombre de cas, nous parvenons à développer les germes étioyés des tendances hétérosexuelles qui existent chez tout homosexuel, mais dans la majeure partie des cas, ce n'est plus possible [...]. Ce que l'analyse peut apporter à votre enfant est d'une autre nature. S'il est malheureux, névrosé, s'il est déchiré par ses conflits, ses inhibitions dans sa vie sociale, l'analyse peut l'aider à trouver l'harmonie, la tranquillité d'esprit, une pleine efficacité, qu'il demeure homosexuel ou qu'il change [...]. (4)

Dès 1997, J.-A. Miller, mettant au travail de manière absolument nouvelle la question des homosexualités avançait : « Il y a sans doute à prendre parti du point de vue de la psychanalyse, à se sentir interpellé, comme dirait Boswell, par la question posée par *les unions du même sexe*. » (5)

En 2008, dans son Cours, il précisait, lumineusement, la tâche d'un analyste : « Il fut un temps où les analystes imaginaient de guérir l'homosexualité. Ils en sont revenus. Aujourd'hui, il leur arrive des sujets homosexuels, qui souffrent de cette déviance par rapport à l'idéologie commune, et l'action analytique est thérapeutique dans la mesure où elle les réconcilie avec leur jouissance, où elle leur dit que c'est permis. [...] Plus aucun analyste ne songe à guérir l'homosexualité comme si elle était une maladie honteuse du désir de l'espèce, mais au contraire à réconcilier le sujet avec sa jouissance [...]. Le discours analytique ne reconnaît pas d'autre norme que la norme *singulière* qui se déprend d'un sujet isolé comme tel de la société. Il faut choisir : le sujet *ou* la société. Et l'analyse est du côté du sujet. » (6)

C'est dans cette veine que l'École de la Cause freudienne lança, en janvier 2013, à l'initiative de J.-A. Miller et Bernard-Henri Lévy, une pétition *contre l'instrumentalisation de la psychanalyse* dans le débat d'alors sur le mariage homosexuel (7).

Au cours de la même année, deux livres consacrés aux homosexualités étaient notamment publiés regroupant les textes de nombreux psychanalystes d'orientation lacanienne : *Elles ont choisi. Les homosexualités féminines* (8) et *Homoanalysts. Des homosexuels en analyse* (9).

La psychanalyse a ainsi contribué à déplacer les discours tenus sur les homosexualités. Il nous incombe de poursuivre.

1 : « Ce que le pape François a dit aux journalistes dans l'avion », vidéo disponible sur le site de *La Croix*, 29 juillet 2013.

2 : Bienvault P., Lesegretain Cl. & Senèze N., « Propos du pape sur l'homosexualité : pourquoi a-t-il parlé de "psychiatrie" ? », *La Croix*, 27 août 2018, disponible [ici](#).

3 : Selon *La Croix* en 2016, le paragraphe dit ceci : « S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves (cf. Gn 19, 1-29; Rm 1, 24-27; 1 Co 6, 10; 1 Tm 1, 10), la Tradition a toujours déclaré que "les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés" (CDF, décl. "Persona humana" 8). Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas. », disponible [ici](#).

4 : Lettre de Freud du 9 avril 1935, disponible [ici](#), parue, dans une autre traduction, dans Freud S., *Correspondance, 1873-1939*, Paris, Gallimard, 1966, p. 461.

5 : Miller J.-A., « L'inconscient homosexuel », intervention dans le débat avec Éric Laurent après son texte « Normes nouvelles de l'homosexualité », *La Cause freudienne*, n° 37, octobre 1997, p. 12.

6 : Miller J.-A., « L'orientation lacanienne, Choses de finesse en psychanalyse », leçon du 19 novembre 2008, disponible sur le site de l'ECF [ici](#).

7 : Cf. *Du mariage et des psychanalystes*, Navarin/Le Champ freudien/La Règle du jeu, 2013.

8 : Harrison S. (s/dir.), *Elles ont choisi. Les homosexualités féminines*, éd. Michèle, 2013.

9 : Castanet H., *Homoanalysts. Des homosexuels en analyse*, Navarin/Le Champ freudien, 2013, trad. en espagnol, Grama, 2016.

